

Luxembourg, 2 juillet 2025

Grève du contrôle aérien en France : impact sur les vols Luxair les 3 et 4 juillet

En raison d'un mouvement de grève prévu au sein des services de contrôle aérien en France, Luxair s'attend à des perturbations opérationnelles les 3 et 4 juillet 2025 pour tous les vols entrant dans l'espace aérien français ou le traversant.

En conséquence directe des restrictions, Luxair est autorisée à opérer seulement 50 % de ses vols prévus à destination et en provenance de Paris CDG et de Nice le 3 juillet. Afin de se conformer à cette limitation, une rotation combinée sera effectuée au lieu de deux rotations distinctes. Le vol Luxair à destination et en provenance de Bastia est quant à lui entièrement annulé. Les passagers concernés sont contactés individuellement et se voient proposer des solutions de voyage alternatives. Des retards supplémentaires et des modifications d'horaires sont possibles sur d'autres destinations, en raison du réacheminement du trafic aérien et des restrictions de capacité, susceptibles d'entraîner des répercussions sur l'ensemble du réseau.

Luxair suit la situation de près et prend toutes les mesures possibles pour minimiser les annulations et les retards. Un mouvement de grève est également prévu le 4 juillet, et Luxair communiquera tout changement supplémentaire dès que possible.

Luxair présente ses excuses pour les désagréments occasionnés et remercie ses passagers pour leur compréhension. La compagnie reste pleinement engagée à offrir le meilleur service possible et à limiter l'impact de ces perturbations indépendantes de sa volonté.